

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'OCDE a présenté à l'OMRH ses recommandations de l'évaluation de la gouvernance publique en Haïti**



Les conclusions et recommandations de l'évaluation de la gouvernance publique en Haïti réalisée par l'OCDE pour le compte de l'OMRH avec le financement de l'USAID ont été officiellement présentées ce mardi 14 décembre 2021 à l'Hôtel Marriott.

Cette étude vient en appui à la mise en œuvre du Programme de modernisation de l'État (PME2023), piloté par l'Office de management et des ressources humaines (OMRH). Elle vise à aider le gouvernement haïtien à réussir les réformes actuelles qu'il a engagées depuis 2005, en vue de fournir de meilleurs services publics aux citoyens, d'améliorer la gouvernance économique et de faire de la République d'Haïti un pays émergent.

Les recommandations indiquent, entre autres, des pistes pour renforcer la collaboration entre les institutions publiques et l'efficacité de l'action gouvernementale, améliorer le cadre de planification stratégique, d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques ainsi que la gestion stratégique des ressources humaines de la fonction publique.

Y sont également proposés des voies et moyens pour faciliter la participation citoyenne et celle des collectivités territoriales ainsi que des structures

déconcentrées de l'État dans la planification et la gestion du développement économique et global du pays.

Cette évaluation porte sur cinq domaines clés en gouvernance publique dont la maîtrise par les gestionnaires publics et les décideurs politiques d'un État permet de fournir des services publics de qualité à la population ; de mieux planifier, contrôler et rentabiliser les investissements publics ; de créer de la richesse ; de générer la croissance économique et le développement durable au bénéfice de toutes les communautés du pays.

En clair, cet examen a évalué la coordination de l'ensemble du gouvernement, les cadres de planification et d'évaluation stratégiques, la gouvernance multi-niveaux (niveau de partage de responsabilités et de prise de décisions entre l'État central, les structures déconcentrées et les collectivités territoriales), la gestion stratégique de la fonction publique ainsi que le gouvernement ouvert et la communication gouvernementale.

Le travail a été réalisé durant deux années par les experts de l'OCDE en synergie avec les fonctionnaires haïtiens issus de plusieurs ministères et organismes publics ainsi qu'avec leurs pairs du Maroc, de la Tunisie, du Sénégal. Y ont aussi contribué des représentants de la société civile, des collectivités territoriales, de l'université et de la presse.

Le Premier ministre haïtien, le Docteur Ariel Henry, par l'organe de son représentant à la cérémonie officielle de restitution, Monsieur Alix Richard, a salué la qualité de cet examen de la gouvernance publique réalisé dans des conditions délicates et en appelle à la mise à profit des recommandations.

« J'invite d'ores et déjà les parties prenantes à poursuivre les discussions en vue de prendre en compte et de traduire dans les faits les recommandations de cet examen de bonne gouvernance pour la mise en œuvre du Plan de modernisation de l'État (PME 2023) et pour éviter que ce document stratégique ne soit considéré dans quelques temps comme un document de plus ».

Abondant dans le même sens, le Chargé d'affaires du gouvernement américain en Haïti, Monsieur Keneth Merten, estime que cette revue de la gouvernance publique « intervient à un moment crucial et opportun dans l'histoire d'Haïti ». Il a reconnu que les recommandations formulées par l'OCDE « sont en accord avec les objectifs stratégiques des États-Unis d'Amérique » qui, renchérit-il, « souhaitent continuer à travailler avec Haïti pour un avenir plus sûr et plus prospère ».



« En réponse aux énormes défis que lui imposent son développement durable et les attentes de sa population, Haïti a mis en place tout un agenda de réformes inscrit sur plusieurs années. Pour les lever efficacement, il lui faut être capable de traduire ses objectifs en vision et en actions », a souligné le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Monsieur Jeffrey Schlagenhauf. Quant à lui, « il est important pour Haïti de faire face aux barrières institutionnelles pour renforcer la capacité du pays à coordonner l'action de manière efficace ainsi que les politiques au sein de toute l'Administration ».

De son côté, le Coordonnateur général de l'OMRH, Me Jean Roudy Aly, s'est félicité du travail réalisé, de la collaboration tripartite sans faille ainsi que des efforts qui ont donné naissance à ce « document stratégique », qu'il considère comme « un outil combien précieux, pour la modernisation de la gestion publique haïtienne ». Il a invité les fonctionnaires publics à se l'approprier. « La qualité et la pertinence de la méthode employée correspondent à la dimension du travail de conceptualisation réalisé », reconnaît le Coordonnateur général de l'OMRH.

« Il reste à voir, selon lui, dans quelle mesure cette même méthode permettra d'atteindre les objectifs et le changement attendu dans la coordination de l'action gouvernementale, dans l'introduction de données probantes dans la stratégie et la planification budgétaire, dans la promotion d'une gouvernance multi-niveaux efficace et le tout en respectant le droit à l'information et à la participation du public dans le cadre du gouvernement ouvert ».

« Cette fois-ci, la mise en œuvre doit se faire de manière à produire des résultats concrets, palpables, perceptibles » par la population haïtienne, a exhorté le Coordonnateur général de l'OMRH, Me Jean Roudy Aly.